Le ministre des finances, Louis Paul Motaze n'a pas reçu l'autorisation du Premier ministre, chef du gouvernement, pour un voyage à l'étranger.

En effet, ministre des finances a écrit au premier Ministre pour lui fait savoir qu'il souhaite conduire une délégation à l'étranger pour la signature avec la Société générale de surveillance (SGS) dont le siège se trouve à Genève en Suisse, l'avenant au contrat relatif au programme de sécurisation des recettes douanières de nouvelle génération.

Mais en date du 23 février 2023, le Secrétaire général des services du premier ministre a écrit au ministre des finances pour l'informer le premier ministre que Joseph Dion Ngute n'a pas accordé une suite favorable à sa demande.

A en croire certaines sources, l'affaire Martinez Zogo serait la raison officieuse pour laquelle le Chef du gouvernement a demandé à Louis Paul Motaze de surseoir à son voyage. « ***Le nom du ministre Motaze a été cité lors des auditions liées à l'assassinat du journaliste Martinez Zogo. Tout comme celui de Laurent Esso, le ministre de la justice. Le Chef de l'Etat pourrait donner à tout moment son haut accord pour l'audition de ces deux ministres. Ils doivent être disponibles. Je crois que c'est pour cette raison que le PM a dit non*** » explique une source à Cameroun-Info.Net.